

# TITRES JEAN BRUGER

## CAHIER DES CHARGES D'ACCUEIL DE LA COMPETITION

**ECLAIREMENT** : en conformité avec les dispositions de la FFTT

**SONORISATION** : non obligatoire

**AIRES de JEU réglementaires**

**TABLES** : - D'ARBITRAGE pour 3 personnes

**COORDONNEES AFFICHEES** des numéros de téléphone d'urgence (**Pompiers, Samu, Police Secours**)

**POINT TELEPHONE PUBLIC ou PORTABLE**

**TABLES agréées FFTT** : **12** pour une journée.

sur un seul site avec filets tendus et réglés selon les normes  
numérotation des tables visible par le juge-arbitre et le public  
marqueurs (tournés vers le public)  
plaquettes et crayons fournis par le club.

**BALLES** : 3 étoiles, type et marque unique, neuves, fournies par le club

**Un RESPONSABLE de l'ASSOCIATION pour la LOGISTIQUE**

**BUVETTE** :

au minimum, boissons le samedi après-midi ou pour une demi-journée  
boissons et sandwiches, le dimanche ou pour une journée complète

Gratuité pour Arbitres et Juge-Arbitres :

1 café et une boisson fraîche pour une demi-journée.

2 cafés, deux boissons fraîches et un sandwich pour une journée complète.

**OUVERTURE et fermeture de la SALLE** :

La salle sera ouverte au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début du pointage.

Elle sera fermée après **le départ effectif du dernier compétiteur dans le cas d'une compétition jeunes.**

**REGLEMENT INTERIEUR**

Les points particuliers du règlement intérieur propre au club organisateur devront être formalisés avec la réponse à l'appel d'offre.

**RECOMPENSES aux JOUEURS**

Pas de remise officielle, remises faites par le responsable des compétitions ou le Juge-Arbitre principal.